



HYDROCARBURES

Nouveau réajustement
du prix du carburant
à la pompe

Le prix du carburant est revu à la hausse sur toute l'étendue du territoire national, depuis le 30 septembre. Selon la nouvelle structure tarifaire, le prix du litre d'essence passe désormais de 1980 à 2 110 FC et celui du gasoil de 1 970 FC à 2 100 FC. Justifiant cette hausse, le ministre de l'Economie, Joseph Kapika, l'a située dans un contexte international actuellement caractérisé par l'augmentation du prix du carburant.

D'après lui, la RDC qui applique un prix très bas, comparativement à d'autres Etats de la région où le carburant se vend très cher, devrait se mettre à leur diapason. Si les raisons avancées paraissent objectives parmi lesquelles les fluctuations du taux de change, le réajustement du prix du litre ne fait cependant pas l'affaire des usagers de la route qui sollicitent également un réajustement du prix de transport. **Page 3**



Le prix du litre d'essence passe désormais de 1980 FC à 2.110 FC

ELECTIONS EN RDC

L'IRDH
insiste sur
l'apolitisme
des Asbl

L'Institut de recherche en droit humain (IRDH), dans son dernier bulletin électronique, a enregistré plusieurs animateurs connus de la société civile qui ont postulé à la députation nationale et provinciale, soit comme indépendant, soit sous la bannière d'un parti politique. L'institut reconnaît que cela est conforme aux articles 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et 5 de la Constitution qui garantissent leur droit de participer à la gestion de la chose publique.

Elle rappelle cependant le caractère apolitique des Associations sans but lucratif (Asbl) et attire l'attention sur les limites que la loi impose aux postulants de la société civile. Le législateur congolais prohibe, en effet, la participation d'une Asbl à la conquête du pouvoir comme le ferait un parti politique. **Page 2**



Des pointes d'ivoires en voie d'être incinérées

LUTTE ANTI-BRACONNAGE

Un lot d'ivoires et d'écaillés de pangolin
incinéré à Kinshasa

Le chef de l'Etat congolais, Joseph Kabila, a incinéré, le 30 septembre dans le parc animalier de la Nsele, à Kinshasa, un lot d'environ une tonne de pointes d'ivoires et une autre d'écaillés de pangolin.

Cette action placée sous le signe de la lutte contre la criminalité environnementale dans le pays vise à décourager les trafiquants d'espèces protégées. **Page 4**

Joseph Kabila a lui-même mis le feu à deux stocks d'ivoires - cornes d'éléphants et bracelets - ainsi qu'à un stock d'écaillés de pangolin avant de relâcher les oiseaux. Ces produits, note-t-on, issus du braconnage et du commerce illicite lui ont été présentés par l'Institut congolais pour la conservation de la nature.

NORD-KIVU

Quarante-cinq personnes guéries d'Ebola

L'analyse comparative de la situation épidémiologique de la maladie à virus d'Ebola, du 28 au 29 septembre, indique une augmentation des cas de fièvre hémorragique dans la province du Nord-Kivu. Au total, 157 cas de fièvre hémorragique ont été signalés le 28 septembre, dont 126 confirmés et 31 probables. Le 29 septembre, ces cas de fièvre hémorragique sont passés à 159, dont 127 confirmés et 32 probables.

Les patients guéris ont quitté le centre de traitement de la maladie, selon le bulletin quotidien du ministère de la Santé, soulignant que la situation épidémiologique révèle un total de cent vingt-sept cas confirmés, soixante-douze décès rapportés et treize cas suspects en cours d'investigation. **Page 3**



Dans un centre de traitement de la maladie à virus Ebola

ELECTIONS

L'IRDH insiste sur l'apolitisme de la société civile

Les chercheurs de l'institut attirent également l'attention sur les limites que la loi impose aux animateurs des organisations non gouvernementales (ONG), postulants à tous les niveaux des scrutins que sont notamment les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes, les pasteurs, les dirigeants d'ONG de développement, etc.

Après la publication par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) des listes des candidats aux élections de décembre, l'Institut de recherche en droit humain (IRDH), dans son bulletin électronique du 30 septembre, a relevé que plusieurs animateurs connus de la société civile ont postulé à la députation nationale ou provinciale, soit comme indépendant, soit sous la bannière d'un parti politique.

L'institut rappelle que cela est conforme aux articles 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et 5 de la Constitution de la République démocratique du Congo, qui garantissent leur droit de participer à la gestion de la chose publique. « Sont électeurs et éligibles, dans les conditions déterminées par la loi, tous les Congolais de deux sexes, âgés de dix-huit ans révolus et jouissant de leurs droits civils et politiques », dit la Constitution citée par l'IRDH.

Cependant, l'IRDH souligne le caractère apolitique des associations sans but lucratif (ASBL) et attire l'attention sur les limites que la loi leur impose. Cette ONG se convainc que les animateurs des ASBL ont le droit d'être éligibles mais ont aussi le devoir de veiller au respect de l'article premier de la « Loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique ».

Cette loi dispose à son deuxième alinéa, a rappelé l'IRDH, que l'ASBL était apolitique. En des termes plus clairs, le législateur congolais prohibe la participation d'une ASBL à la conquête du pouvoir, comme le ferait un parti politique.

Dans ses explications, l'association a soutenu qu'en l'espèce, un dirigeant d'une ASBL ne peut utiliser le personnel, les locaux, les finances, les biens et autres ressources de la structure afin de séduire l'électorat, notamment par des réunions de stratégie politique, l'impression des matériels de campagne électorale, la confection et la diffusion des messages politiques, la mobilisation de fonds de campagne ainsi que la sensibilisation des électeurs.



Le logo de l'IRDH

L'épée de Damoclès

L'IRDH note également qu'il y a un risque de radiation ou d'annulation de candidature pour des personnes qui ne respectent pas les prescrits de la loi. A l'en croire, l'article 36 de la loi électorale interdit aux institutions publiques apolitiques de soutenir la campagne électorale et expose à la sanction de radiation ou d'annulation de la candidature, la liste du parti politique ou du regroupement politique incriminé. « Est interdite, l'utilisation à des fins de propagande électorale des biens, des finances et du personnel de l'Etat, des établissements et organismes publics et des sociétés d'économie mixte », a indiqué l'IRDH.

Pour les chercheurs de cet ins-

titut, la disposition ci-dessus portant sur les institutions publiques est applicable aussi aux ASBL, pour leur apolitisme prescrit par la loi qui les régit. « Elles ne peuvent pas faire usage de leurs moyens aux fins politiques, à défaut, elles seraient dans l'illégalité », a signifié cette association qui fait savoir également que sous peine d'annulation du vote, le dernier alinéa de l'article 75 de cette loi met en garde contre toute irrégularité ayant pu avoir une influence déterminante sur le vote.

Par irrégularité, l'institut entend un comportement contraire à la loi. Dans le cas d'espèce, l'action politique d'une ASBL en

faveur de ses membres ou d'une personne désignée par son dirigeant est prohibée.

Une attitude responsable

Face à ces réalités, l'IRDH recommande aux animateurs d'ASBL de démissionner de leurs fonctions officielles, afin d'éviter les risques ci-haut évoqués. Aux magistrats et avocats, il leur est demandé d'approfondir la recherche sur la problématique relative à l'usage des ressources des ASBL aux fins politiques. Cette structure exhorte, par ailleurs, la population à documenter les cas d'abus des biens des ASBL, au même titre que ceux de l'Etat, des établissements et organismes publics et des sociétés d'économie mixte.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Bala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE**(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)**

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

Un nouveau réajustement du prix du carburant à la pompe

Depuis le 30 septembre, le prix des produits pétroliers est revu à la hausse à travers la République démocratique du Congo (RDC).

Le prix du carburant a augmenté à la pompe, au grand dam des consommateurs pris de court une nouvelle fois par le ministre de l'Economie qui a annoncé la nouvelle à la presse. Selon la nouvelle tarification telle que communiquée par Joseph Kapika, le litre d'essence passe désormais de 1980 à 2110 francs congolais (FC) et celui du gasoil de 1970 à 2100 FC. Les Congolais sont donc astreints à déboursier encore plus pour se procurer cette matière indispensable à leur quotidien.

Justifiant cette hausse, le ministre de l'Economie a laissé entendre que cela résulte du contexte international caractérisé actuellement par l'augmentation du prix du carburant. Dès lors, la RDC ne pouvait pas rester à la traîne, étant entendu qu'il est longtemps demeuré parmi les rares pays, en Afrique et dans le monde, à vendre moins cher son carbu-



Le prix du litre de l'essence passe désormais de 1980 FC à 2110 FC

rant au moment où le prix moyen frontalière a partout augmenté. En effet, d'après Joseph Kapika, la RDC continue d'appliquer un prix très bas, comparativement à d'autres Etats africains où le carburant se vend plus cher. « L'Angola qui est producteur du carburant et qui le raffine aussi vend le litre d'essence à deux dollars. Au Congo Brazzaville,

le prix est à 1,7 dollar le litre. En Centrafrique, ils sont à plus ou moins 2,17 dollars le litre. Et nous, nous sommes à 1,3 dollar le litre », a expliqué le ministre, citant également les fluctuations du taux de change comme l'un des éléments ayant milité en faveur de cette augmentation. « Depuis toujours, nous avons négocié avec les pétroliers au taux de

1450 FC le litre, alors que sur le marché, le taux est à 1640 FC », a-t-il soutenu, avant d'évoquer le faible niveau de consommation du carburant en RDC comme l'autre facteur justificatif de réajustement du prix d'essence. « Nous sommes parmi les pays où l'on consomme le moins le carburant. Ce qui fait que cela puisse avoir des conséquences sur les

charges fixes des entreprises pétrolières », a-t-il fait savoir.

Si les raisons avancées par le ministre sont pour le moins objectives, le réajustement du prix du litre ne fait cependant pas l'affaire des usagers de la route qui ne cachent pas leur déception. L'Association des chauffeurs du Congo (Acco), par exemple, se dit surprise par cette décision prise unilatéralement sans associer la corporation. Pour les chauffeurs qui estiment travailler à perte, la conséquence logique ne peut être que l'augmentation du tarif de transport. Toutefois, ils préfèrent encore observer, le temps de se faire une idée exacte sur l'augmentation du pourcentage par rapport au dernier prix. « On va voir d'abord. Si cela est au-delà de 10%, on va augmenter », martèle-t-on du côté de l'Acco. Une certaine opinion craint cependant que cette hausse n'ait une incidence fâcheuse sur le pouvoir d'achat déjà liquidé des Congolais.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Quarante-cinq personnes guéries d'Ebola

Les patients guéris ont quitté le centre de traitement de la maladie, selon le bulletin quotidien du ministère de la Santé, qui souligne que la situation épidémiologique révèle que sur un total de cent vingt-sept cas confirmés, soixante-douze décès ont été rapportés et treize cas suspects sont en cours d'investigation.

L'analyse comparative de la situation épidémiologique de la maladie à virus d'Ebola, du 28 au 29 septembre, indique une augmentation des cas de fièvre hémorragique dans la province du Nord-Kivu. Au total, le 28 septembre, cent cinquante-sept cas de fièvre hémorragique ont été signalés, dont cent vingt-six confirmés et trente et un probables. Le 29 septembre, ces cas de fièvre hémorragique ont augmenté à cent cinquante-neuf, dont cent vingt-sept confirmés et trente-deux probables. La même journée, treize cas suspects ont été en cours d'investigation. Un nouveau cas a été confirmé à Beni mais décédé peu après son arrivée au centre de traitement. Dans la même localité, un nouveau cas probable a été rapporté

qui est un contact du dernier cas confirmé mais décédé un jour plus tôt et enterré par sa famille de façon non-sécurisée.

Les journées villes mortes organisées par la société civile à Beni pour dénoncer les massacres de la population ont porté un coup dur aux activités de riposte contre Ebola. Cette situation a été déplorée au cours d'un point de presse tenu par le coordonnateur de la riposte, le Dr Ndjoloko Tambwe Bathe. A cause de ces journées villes mortes, a-t-il indiqué, le taux de couverture de suivi des contacts est passé de 98% à moins de 50%, à cause du ralentissement de la recherche active des cas dans les structures sanitaires et dans la communauté en raison du manque de mobilité des équipes. Un ralentissement des activités de surveillance et une rupture d'approvisionnement en eau a été également constaté aux points d'entrée.

Le Dr Ndjoloko a précisé, par ailleurs, qu'aucune activité de vaccination pendant trois jours n'a été organisée, ce qui a conduit à un faible suivi des personnes déjà vaccinées. En sus de cela, aucun échantillon n'a pu être prélevé ni analysé la journée du



25 septembre. Le principe selon lequel tous les ménages et toutes les formations sanitaires par lesquels sont passés des cas positifs doivent être désinfectés endéans les vingt-quatre heures n'a pas été respecté.

Mettre fin à la stigmatisation

Le non-approvisionnement en intrants et matériels de protection pour les prestataires de soins ainsi que les patients dans les structures où sont passés des cas positifs, la difficulté de distribuer des kits de lavage de mains dans les écoles sont autant des conséquences négatives

de ces trois jours de ville morte. Le coordonnateur a insisté sur le fait que la stigmatisation de la population à Beni doit être arrêtée. Contrairement à ce qui est souvent répété dans les médias, la population de la ville a été très coopérative avec les équipes de la riposte. Cette collaboration est à féliciter et à encourager. De plus en plus de contacts s'enregistrent volontairement auprès des équipes de vaccination, des patients se présentent volontairement au centre de traitement lorsqu'ils tombent malades et des familles endeuillées appellent les

La désinfection d'un centre de traitement Ebola équipes d'urgence pour procéder à l'enterrement digne et sécurisé de leur proche. Les cas de résistance dans la ville de Beni sont en réalité concentrés autour d'une ou deux familles qui ont causé la propagation de l'épidémie à Butembo et Tchomia. C'est pour cela qu'il est important que toute la communauté soit impliquée afin d'arrêter la propagation de la maladie.

Rappelons que depuis le début de la vaccination, le 8 août dernier, plus de douze mille personnes ont reçu leur vaccin.

Blandine Lusimana

LUTTE ANTI-BRACONNAGE

Un lot d'ivoires et d'écailles de pangolin incinéré à Kinshasa

L'acte posé par le président de la République, Joseph Kabila, le 30 septembre dans le parc animalier de la Nsele, dans le cadre de la lutte contre la criminalité environnementale dans le pays, vise à décourager les trafiquants d'espèces protégées.

Le chef de l'Etat a brûlé un lot d'environ une tonne de pointes d'ivoires et une autre tonne d'écailles de pangolin. A cette même occasion, il a également relâché dans la nature cinq perroquets.

Ces produits, issus du braconnage et du commerce illicite, ont été présentés au président de la République par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN).

Pour le directeur général de l'ICCN, Cosma Wilungula, par cette action la République démocratique du Congo confirme, en effet, son engagement dans la lutte contre le braconnage.

Le geste posé par le président



de la République signifie que les produits venant des animaux protégés étaient nuls et n'avaient aucune valeur.

Autrement dit, le commerce d'ivoire, de perroquets et de pangolins doit être totalement supprimé. Le directeur

général de l'ICCN a, par ailleurs, précisé que les produits partis en fumée n'étaient qu'un échantillon. Selon lui, la banque des données de son institution fait état notamment d'au moins quinze tonnes d'ivoires brutes et taillées saisies.

Lucien Dianzenza

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la **Tradition**
à la **Modernité**

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

TOGO

Près de 80 millions de dollars de recettes hôtelières en 2017

Le pays a accueilli 566 764 touristes l'année dernière, selon le ministre togolais du Tourisme, Yaovi Gabriel Ihou.

Le ministre a dévoilé la performance du secteur dans un message à l'occasion de la célébration de la 39^e Journée mondiale du tourisme, la semaine dernière, sur le thème «Le tourisme et la transformation numérique», retenu cette année par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Dans ce message, Yaovi Gabriel Ihou a rapporté que le Togo a accueilli 566 764 touristes en 2017 qui ont généré 44,7 milliards de francs CFA (près de quatre-vingts millions de dollars) de recettes hôtelières, contre 425 669 touristes avec trente-huit milliards de francs CFA (près de soixante-huit millions de dollars) de recettes en 2016.

Il a expliqué cette hausse des recettes par les retombées positives de l'organisation de grandes conférences dans le pays. « Selon l'OMT,

en 2017, notre pays le Togo a réalisé une belle performance de plus de 46% en termes de progression du tourisme d'affaires et de congrès, le portant ainsi au 2^e rang mondial des destinations de ce type de tourisme », a rappelé le ministre.

Yaovi Gabriel Ihou a souligné que son ministère procède régulièrement au relèvement du niveau des prestations des hôteliers et des restaurateurs à l'approche des grands événements attendus au Togo.

« Il s'agit là d'une exigence dont la cadence va être fortement accélérée à partir de 2019 », a-t-il annoncé.

Au Togo, le tourisme a subi les contrecoups des troubles politiques des années 1990, avant de rebondir avec un nombre de touristes qui ne cesse d'augmenter depuis 2010.

ETUDE

Les inégalités hommes-femmes coûtent à l'Afrique 95 milliards de dollars par an

Le constat a été révélé, le 28 septembre, dans un rapport de l'initiative «Women in Africa» (WIA), publié en marge de la tenue dans la ville marocaine de Marrakech de la deuxième édition du Sommet WIA qui s'est déroulé le 26-27 septembre.

La situation entrave le développement de nouveaux modèles économiques indispensables pour les pays africains en vue de s'intégrer à la mondialisation, précise le rapport, ajoutant que le développement de l'Afrique sera plus rapide si l'égalité entre hommes et femmes est atteinte. « En Afrique, tous les défis contemporains se télescopent. L'avenir du continent constitue l'un des grands enjeux planétaires du siècle », indique le document.

Le texte souligne la nécessité de l'implication de l'ensemble des parties prenantes influentes et sensibles aux sujets clés de l'Afrique (énergie, santé, eau, technologie, éducation, agriculture...) afin de mettre en concordance leurs approches du potentiel économique et du rayonnement social générés par l'intégration des femmes dans les nouveaux modèles de croissance.

« L'Afrique s'impose comme le premier continent de l'entrepreneuriat féminin. Aujourd'hui, 27 % des femmes y créent une entreprise, soit le taux le plus important à l'échelle mondiale », selon le rapport, ajoutant que « lorsque les femmes africaines

entreprennent et accèdent à des postes à responsabilité, elles inventent un nouveau leadership inspirant et solidaire, à la croisée de tous les modèles existants, qui réconcilie ambition et partage ».

Pour rappel, le sommet de deux jours a réuni près de quatre cents personnes issues de soixante-dix pays et d'une cinquantaine d'intervenants africains et internationaux. Au programme de cette manifestation étaient inscrites deux grandes conférences plénières autour de «La confiance, prérequis à un développement inclusif» et «Gagner la bataille de l'éducation», ainsi que douze sessions de «Meet With» et des rencontres entre des représentants des délégations visant à échanger et développer des relations et opportunités d'investissement.

A noter que la première édition du Sommet «Women in Africa», qui s'était tenue en septembre dernier également à Marrakech, sur le thème «Investir pour une meilleure gouvernance avec les femmes africaines», avait permis l'élaboration de feuilles de route sectorielles précises en faveur de la femme africaine.

ENVIRONNEMENT

Difficile cohabitation entre les primates et le palmier à huile

Une équipe internationale de chercheurs vient d'anticiper l'impact potentiel sur les primates de l'expansion de la culture du palmier à huile en Afrique.

L'Asie du sud-est (Indonésie, Malaisie) ne pourra probablement pas faire face à la hausse continue de la demande mondiale en huile de palme à des fins alimentaire (80 %), cosmétique (19 %) et énergétique (1 %). Aussi, certains pensent à une expansion des plantations de palmiers à huile en Afrique.

Le continent dispose d'écosystèmes tropicaux de basse altitude adaptés à la culture du palmier à huile, offrant ainsi une opportunité de revenus pour les États (Congo, Centrafrique, Cameroun), les industriels et les petits producteurs. Une équipe internationale d'écologues et de primatologues (français, italiens, anglais et colombiens) a cherché à prévoir l'impact potentiel d'une expansion des surfaces consacrées à cette culture sur les primates, principalement le gorille, le chimpanzé et le bonobo.

Ils ont identifié des «zones de compromis» où la culture du palmier à huile serait la plus productive, tout en ayant un faible impact sur les primates. Ils concluent que de telles zones sont rares sur le continent africain et vont seulement couvrir de 0,13 à 3,3 millions d'hectares



sur les 273 millions d'hectares de terre qui pourraient être cultivés en Afrique, avec une utilisation raisonnée d'engrais et de pesticides. Seuls 3,3 millions d'hectares auraient un faible impact sur les primates

«En croisant ces chiffres avec les données de vulnérabilité des primates, la culture du palmier à huile ne serait possible, avec un faible impact sur les primates, que sur 3,3 Mha, soit 6,2 % de la demande en huile de palme estimée en 2050», indique Ghislain Vieilledent, écologue au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) et co-auteur de l'étude. Des solutions pour aider à diminuer l'impact du palmier à huile «Pour conserver la biodiversité africaine, des solutions existent», précise l'écologue.

«L'une d'elles pourrait être d'augmenter les rendements des plantations actuelles avec des semences sélectionnées sur le rendement en huile et l'adoption de meilleures pratiques agricoles», souligne le rapport.

L'autre solution réside dans la diminution de la demande future en huile de palme dans les pays du Nord, à travers une consommation plus responsable et la recherche d'alternatives au biodiesel, 75 % de l'huile de palme actuellement importée en France étant incorporée dans le carburant diesel. Mais compte tenu de la croissance démographique attendue sur le continent africain dans les trente prochaines années qui va s'accompagner d'une augmentation de la consommation alimentaire, l'effet attendu risque d'être limité.

Noël Ndong

FAUNE

Le Rwanda pleure l'un de ses plus vieux éléphants

Les défenseurs et amoureux de la nature rwandais pleurent la mort d'un des pachydermes les plus vieux du pays, qui s'est paisiblement éteint à l'âge de 48 ans.

Mutare, qui signifie «chef» en français, est décédé de cause naturelle. Il était l'un des plus vieux éléphants du Parc national d'Akagera, dans la province de l'est, a annoncé, le 27 septembre, la

direction du parc dans un communiqué. C'est un éléphant emblématique aimé de tous dans le parc et c'est une grande perte pour les défenseurs et amoureux de la faune sauvage, a confié, le



@Le Parc national d'Akagera

28 septembre, le directeur du parc, Jes Gruner, joint au téléphone par Xinhua.

D'après lui, plus d'une centaine d'éléphants peuplent le parc et Mutare était l'un des vingt-six premiers jeunes éléphants, tous âgés de moins de 8 ans, à avoir été amenés à Akagera depuis le district de Bugesera (sud) en 1975.

Mutare était facilement reconnaissable car ses défenses étaient cassées depuis des années, a précisé le parc. Elevé parmi les hommes, il était connu et apprécié des touristes qui pouvaient le toucher ou le nourrir, a ajouté le parc. @Le Parc national d'Akagera, situé le long de la frontière avec la Tanzanie, est la plus grande zone humide protégée d'Afrique centrale et le dernier refuge des espèces vivant dans la savane au Rwanda, selon les Parcs africains qui gèrent conjointement ce parc avec le Conseil de développement du Rwanda.

Xinhua

VIH

Des chercheurs testent un traitement moins contraignant que les antirétroviraux

Des chercheurs américains exploitent, avec des résultats encourageants, la piste des traitements par anticorps administrés à plusieurs semaines d'intervalle, contrairement à la prise quotidienne d'antirétroviraux pour lutter contre le virus du sida.

Selon deux études publiées le 26 septembre dans les revues «Nature» et «Nature Medicine», des séropositifs ont été traités par anticorps avec la même efficacité qu'avec des antirétroviraux. A la grosse différence près que cette solution était beaucoup moins contraignante pour eux.

« Un traitement sûr et fiable fondé sur des anticorps pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes vivant avec le VIH (le virus du sida) », a commenté Anthony Fauci, directeur de l'Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses. Il juge que ces travaux, très prélimi-

naires, « représentent un premier pas important vers cet objectif ».

Les antirétroviraux, médicaments apparus dans les années 1990, ont révolutionné la vie des séropositifs. Ils permettent de réduire le virus à un niveau indétectable et d'empêcher sa

transmission. Mais ils doivent être pris quotidiennement, à vie, et présentent des effets indésirables (diarrhées, nausées...).

Dans les deux études publiées mercredi, les chercheurs ont recruté quinze séropositifs traités par antirétroviraux. Ils ont arrêté leur traitement et reçu à la place des injections de deux anticorps. Ces derniers ciblent des protéines présentes à la surface du virus et utilisent le système

immunitaire du patient pour le combattre.

Les anticorps utilisés sont naturellement présents dans l'organisme d'une catégorie rarissime de patients (moins de 1% du total) appelés « contrôleurs naturels ». Leur corps arrive à empêcher le VIH de se développer sans jamais avoir pris de médicament, pour des raisons encore mystérieuses.

Après l'injection initiale, les patients en ont reçu une autre au bout de trois semaines et une troisième au bout de six semaines. Selon les chercheurs, la charge virale des volontaires ainsi traités est restée indétectable pendant quinze semaines en moyenne, et même trente semaines pour deux d'entre eux. C'est un cocktail de deux anticorps qui a été administré aux

patients, pour amoindrir la résistance du virus, obstacle auquel des recherches similaires s'étaient heurtées par le passé. « Cette technique a été testée par le passé avec des anticorps beaucoup moins puissants et qui n'étaient pas efficaces », a expliqué à l'AFP l'un des chercheurs, Michel Nussenzweig, immunologiste à la Rochester University, aux Etats-Unis.

« Notre objectif, c'est de modifier ces anticorps pour augmenter encore leur durée d'action, afin que les patients puissent être traités seulement à quelques reprises dans l'année plutôt que devoir prendre des pilules tous les jours », a-t-il ajouté.

Selon l'ONU, 36,9 millions de personnes vivent avec le VIH, en espérant qu'il ne s'aggrave pas en sida.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

« Un traitement sûr et fiable fondé sur des anticorps pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes vivant avec le VIH (le virus du sida) »

MALADIES NON TRANSMISSIBLES

L'OMS alerte sur l'éloignement des objectifs 2030 de l'ONU

Le directeur général de l'agence onusienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné, la semaine dernière, les défis auxquels le monde doit faire face pour atteindre les objectifs des Nations unies en la matière.

L'Agenda 2030 de l'ONU, développé en 2015, a défini un objectif de réduction d'un tiers des décès prématurés dus aux maladies non transmises (MNT) d'ici à 2030.

Cependant, Tedros Adhanom Ghebreyesus a averti, lors d'une session de l'Assemblée générale de l'ONU, que cet objectif s'éloignait dangereusement, prédisant qu'« au rythme actuel, moins de la moitié des pays du monde aura atteint cet objectif ».

Toutefois, a-t-il déclaré : « Nous pouvons changer les choses », ajoutant que « dix millions de ces morts

pourraient être évitées d'ici à 2025 ».

« Nous pouvons changer les choses »

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) faisait référence à la liste des pratiques optimales de cette institution, comprenant

seize interventions « rentables et faisables par tous les pays, notamment ceux à revenus bas et moyens ».

Cette liste comprend des mesures de contrôle sur le tabac, des campagnes de vaccination et la production de nourriture moins riche en sucre, en sel et en graisses.

Soulignant que « leurs bénéfices dépassaient le cadre de la santé », il a fait remarquer que « chaque dollar investi dans les pratiques optimales générerait un retour sur investissement d'au moins sept dollars ».

Il a proposé la création d'une « coalition de champions » qui seraient les fers de lance d'un engagement de trois à cinq ans pour la mise en place rapide et intense des interventions de l'OMS et feraient la démonstration de leur impact potentiel.

BÉNIN

Des centaines de cliniques clandestines fermées

Près de deux cents cabinets des soins illégaux, installés sur le territoire national, ont été fermés et leurs promoteurs sont poursuivis et placés sous mandat de dépôt pour exercice irrégulier de la médecine, dans le cadre du programme d'assainissement du secteur de la santé dans le pays, a appris Xinhua de source policière à Cotonou.

Après l'expiration, le 31 août dernier, de l'ultimatum donné aux professionnels de santé de choisir entre se consacrer à leurs activités dans le privé ou rester au service de l'Etat, les autorités sanitaires, en collaboration avec les éléments de la police républicaine, ont effectivement démarré, la deuxième quinzaine du mois de septembre, la phase répressive contre les cliniques clandestines installées sur toute l'étendue du territoire béninois et les agents de l'Etat exerçant toujours en clientèle privée.

Ainsi, selon une source proche de la direction de la santé publique au mi-

nistère béninois de la Santé, plus de deux cents cabinets de soins illégaux sont déjà fermés, dont une centaine dans la ville de Cotonou et une soixantaine dans le département du Plateau (sud-est du pays). Plusieurs autres centaines de cabinets installés dans les autres départements administratifs du pays sont soumis aux mêmes menaces. Selon le ministère de la Santé, le gouvernement béninois a répertorié 2 614 centres de santé privés installés au Bénin dont 787, soit 30%, ont officiellement reçu une autorisation alors que les 70% restants sont encore dans l'illégalité.



Interrogé par Xinhua, Patrice Gbèchégnon, sociologue dans un établissement privé d'enseignement supérieur à Cotonou, a estimé qu'au Bénin, ces cliniques clandestines se sont développées surtout en milieu urbain depuis une vingtaine d'années pour répondre aux besoins de la population la plus démunie. « Au cours de la décennie (1990-2000), l'exercice des professions médicales a connu une expansion à la faveur de l'ouverture démocratique du pays et surtout du gel des recrutements dans la fonction publique des professionnels formés dans le domaine de la santé », a-t-il souligné, précisant que cette floraison de structures et d'opérateurs sanitaires a été favorisée par un contexte d'absence de réglementation régissant l'exercice de la médecine privée. Ainsi, dans le cadre des réformes initiées par le gouvernement béninois, l'exécutif a pris, le 25 juillet dernier, des mesures visant à assainir le secteur de la santé dans le pays.

Il s'agit, entre autres, de la décision portant sur la suspension de délivrance d'autorisation et la révocation d'autorisation pour l'exercice en clientèle privée des professions médicales ou paramédicales par un agent public, fonctionnaire ou contractuel, et de celle portant sur la dérogation spéciale, pour les agents publics de la spécialité anesthésie-réanimation, à la suspension de la délivrance d'autorisation pour l'exercice en clientèle privée des professions médicales ou paramédicales.

Xinhua

JOURNÉE MONDIALE DE L'ARCHITECTURE

L'UIA veut d'un monde meilleur pour tous

L'Union internationale des architectes (UIA) commémore l'événement le premier lundi de chaque mois d'octobre pour célébrer le pouvoir et la valeur de l'architecture.

Dans son message à l'occasion de la Journée mondiale de l'architecture, le président de l'UIA, Thomas Vonier, a rappelé la place de cette profession dans le monde. « L'architecture peut aider notre planète à faire face à deux de ses problèmes graves : la dégradation de l'environnement et les besoins humains de plus en plus importants. En tant qu'architectes, nous pouvons aider à modifier les situations qui détruisent le patrimoine, dégradent l'habitat, gaspillent les ressources naturelles et perpétuent les déséquilibres sociaux », a-t-il indiqué.

Selon Thomas Vonier, l'architecture peut rendre le monde meilleur, pour tous. Ainsi, des architectes peuvent aider à mettre fin à la destruction des paysages naturels et des terres agricoles de valeur inestimable. « Nous pouvons et devons tenter de répondre aux besoins fondamentaux de la population mondiale, majoritairement concentrés dans les métropoles. Les architectes du monde entier, aujourd'hui, plus de trois millions, s'engagent à répondre aux besoins humains les plus fondamentaux, à rendre nos villes plus accessibles et plus harmonieuses, à aider les personnes les plus démunies et à offrir des espaces publics sûrs et plus accessibles pour tous », s'est-il engagé.

Notons que la Journée mondiale de l'architecture est également une occasion pour les sections membres de l'UIA d'organiser des événements et des actions qui font progresser cette profession aux yeux du public. Arrivé en fin de mandat, le président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC), Antoine-Beli Bokolojoué, qui a rendu public le message du président de l'UIA, se dit comblé pour avoir amené quelque chose au sein de cette institution. « J'avais un combat : c'était le siège. J'ai réussi à le trouver et à faire connaître l'ordre. J'ai aussi réussi à faire passer des textes en conseil des ministres. Je suis comblé parce que, hier, aucun de mes prédécesseurs n'avait été reçu par les gouvernants. J'espère que mon successeur sera plus audacieux que moi. Je pense que je me suis battu. La première chose que j'ai faite, c'était prendre un avocat pour l'OAC », s'est-il targué.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT

Le Congo va renforcer son système de collecte et de traitement des déchets

À l'instar de Brazzaville et Pointe-Noire, les principales villes du pays produisent de plus en plus de déchets que les municipalités ont du mal à gérer. Dans un message délivré le 28 septembre, le ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Josué Rodrigue Nguounimba, présente les nouvelles mesures.



Un quartier insalubre à Brazzaville

Les mauvaises habitudes de certains habitants qui jettent leurs immondices derrière les habitations, dans la rue et les conduits d'eau, ne favorisent pas la politique d'assainissement. Malgré les mesures interdisant l'utilisation des sachets plastiques au Congo, le commerce de ces

objets polluants prospère dans la clandestinité. C'est ainsi que dans son message, en prélude à la journée mondiale de l'habitat célébrée le 1^{er} octobre cette année sur le thème « la gestion municipale des déchets solides », le ministre Josué Rodrigue Nguounimba tente de rassurer

les Congolais. Un nouveau code de l'urbanisme et de la construction est en ce moment en préparation. Les agglomérations de Brazzaville et Pointe-Noire, y compris seize communes et villes secondaires, seront bientôt dotées de nouveaux schémas et plans directeurs d'urbanisme.

« Avec la mise en place d'un nouveau cadre juridique du développement urbain et la dotation progressive de nos villes en outils de planification urbaine, la gestion des déchets urbains s'améliorera considérablement », a estimé le membre du gouvernement.

Cette annonce vient renforcer d'autres initiatives en cours d'exécution, en l'occurrence les contrats de service public signés avec la société Averda et les systèmes de pré-collecte des déchets grâce au soutien des partenaires, dont l'Agence française de développement. Un accord de prêt a été signé récemment entre le Congo et la Banque mondiale, destiné à financer les travaux de restructuration des quartiers précaires à Pointe-Noire et Brazzaville. Plus de soixante mille résidents sont visés par ce projet urbain.

Fiacre Kombo

CLIMAT

Le dernier rapport des experts présenté aux Etats de l'ONU en Corée du Sud

Réunis dans la ville coréenne d'Incheon, les délégués des pays membres des Nations unies se penchent, du 1^{er} au 8 octobre, sur le dernier document des scientifiques du Giec, constat implacable de la montée des dérèglements climatiques et du retard pris pour les contrer.

Soumis à l'approbation des délégués, le texte, fondé sur six mille études scientifiques, met en garde contre des impacts forts à 1,5°C de réchauffement et liste les options, désormais limitées, pour agir si le monde veut rester sous ce seuil (dont 1°C est déjà acquis du fait des gaz à effet de serre déjà émis). C'est à la COP21 à Paris, fin 2015, que l'ONU avait chargé son Groupe des experts du climat (Giec) de produire un rapport sur l'objectif 1,5°C. Les Etats venaient de s'engager à réduire leurs émissions pour rester « bien-en deçà de 2°C » par rapport à l'ère pré-industrielle. L'ajout de l'engagement à « poursuivre les efforts pour limiter la hausse à 1,5°C », arraché en dernière minute, était d'abord une re-

vendication des Etats les plus vulnérables, comme les petites îles.

Mais la recherche en a depuis précisé les implications et revu le curseur des risques, dans un monde déjà secoué par une recrudescence de vagues de chaleur et autres feux de forêts.

« Il y a trois ans, il n'y avait pas beaucoup de littérature scientifique sur un réchauffement à 1,5°C », explique Jim Skea, professeur à l'Imperial College de Londres et co-président du Giec.

Le rapport de quatre cents pages décrit aujourd'hui une nette différence d'impacts entre 1,5 et 2°C et ce partout, qu'il s'agisse d'ampleur des canicules, d'extinctions d'espèces ou de productivité agri-

cole. « C'est important car ça clarifie la question : oui, ça fait une grosse différence (1,5 ou 2) », dit Laurence Tubiana, architecte de l'accord de Paris. « Je me souviens de discussions avec pas mal de pays avant Paris, on nous disait : pourquoi 2°C ? pourquoi pas 2,5°C ? », précise-t-elle. Pour autant, est-il encore faisable de rester à +1,5°C ? Et ce alors que 2017 a vu les émissions mondiales issues de l'énergie repartir à la hausse... « On ne donne pas de réponse simple », prévient la climatologue Valérie Masson-Delmotte qui co-préside cette session coréenne du Giec. Mais « on est maintenant à la croisée des chemins. Regarder 1,5°C, c'est regarder ce qui va nous arriver, dans notre vie, pas à la génération suivante », prévient-elle.

« Globalement ce rapport dit +il faut que les émissions (atteignent leur pic) très vite+,

dès 2020 », résume Laurence Tubiana. « Je crois qu'il faut l'utiliser pour dire il y a urgence et des solutions », indique-t-elle.

Stabiliser à 1,5°C exige une neutralité en émissions de CO2 au milieu du siècle, note aussi le projet de texte : ne plus émettre dans l'atmosphère plus que ce que le monde est capable d'en retirer.

Alors comment risquent de réagir, à la réunion d'Incheon, les Etats appelés à approuver par consensus le « résumé à destination des décideurs », rédigé par les experts et qui leur sera présenté ligne par ligne ?

L'ONU n'a pas fixé la date de sortie de ce rapport de manière anodine : dans deux mois, aux négociations climat de la COP24, prévue en Pologne, les pays doivent entamer un processus de révision de leurs engagements de 2015, insuffisants car promesse d'un monde à +3°C.

A Incheon, les Etats ne sont pas censés toucher le fond du résumé mais il pourra y avoir des échanges serrés sur les formulations, anticipent les habitués du processus.

Il y a l'inconnue américaine. « Les Etats-Unis pourraient soutenir la science, comme ils l'ont fait dans le passé, ou se mettre à faire de l'obstruction », dit un auteur sous couvert d'anonymat.

Selon le département d'Etat, Trigg Talley, vétéran de la diplomatie climat, a été chargé de conduire la délégation, un point « rassurant » pour les auteurs.

Quid de l'Inde, qui a envoyé beaucoup de commentaires ? Et de l'Arabie saoudite ?

Cet été, une soixantaine de gouvernements a émis trois mille six cents commentaires sur la version préliminaire, selon Valérie Masson-Delmotte. « Pour le moment ça reste constructif », assure-t-elle.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

AFRIQUE CENTRALE

Jean-Claude Gakosso salue le retour progressif à la stabilité dans la sous-région

Intervenant le 28 septembre, à New York, à la tribune des Nations unies, à l'occasion de la 73e Assemblée générale, le ministre congolais des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger a loué la décision du président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, de ne pas postuler à sa propre succession.

Inquiet en revanche de la recrudescence de la violence armée en République centrafricaine, le patron de la diplomatie congolaise a appelé les groupes rebelles à intégrer le processus de paix conduit par le président Faustin Archange Touadéra, avec l'appui du Panel de l'Initiative africaine et le soutien des autres entités facilitatrices.

Par ailleurs, Jean-Claude Gakosso a constaté que « le monde était entré dans une nouvelle période d'incertitudes et de turpitudes ». S'insurgeant contre la crise migratoire et « ces milliers de vies humaines, souvent jeunes, englouties dans les profondeurs de la Méditerranée » et le « sort tragique d'un continent qui se dé-

peuple », il a exhorté la communauté internationale à agir.

Indiquant qu'« œuvrer à la construction et la préservation de la paix dans le monde était une exigence morale », le ministre congolais des Affaires étrangères a assuré que c'est cette exigence morale qui guidait l'action du gouvernement de son pays.

Dans cette optique, a indiqué Jean-Claude Gakosso, le Congo, en assurant de front la présidence de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et celle du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, est quasiment devenu « le siège de la palabre africaine ». En outre, il s'est félicité des évo-



Le ministre Jean-Claude Gakosso délivrant son discours à l'ONU

lutions survenues en RDC, pays voisin appelé à choisir de nouveaux dirigeants d'ici à la fin de l'année. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger a

félicité la décision du président Joseph Kabila de ne pas postuler à sa propre succession et invité « toutes les parties et tous les acteurs à consolider le dialogue, à privilégier la concertation et à

prôner la pondération ».

En ce qui concerne la situation intérieure, il a rappelé la signature, le 23 décembre 2017 à Kinkala, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et les représentants de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntouni ainsi que le retour progressif à la paix dans le département du Pool.

Ainsi, Jean-Claude Gakosso s'est réjoui de l'accompagnement des Nations unies, notamment « dans la mise en place rapide du financement du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des anciens combattants ».

Concernant la préservation de l'environnement, le ministre congolais a réitéré son soutien à l'Accord de Paris et appelé « mécènes et donateurs, philanthropes et amis de la nature » à soutenir financièrement son pays pour protéger les forêts du bassin du Congo.

La Rédaction

Congo Terminal teste avec succès un tracteur 100% électrique

Congo Terminal, filiale de Bolloré Ports, a conduit cet été des tests en situation réelle du tracteur électrique ATM trente-huit tonnes HE de Gaussin équipé des batteries LMP® de Blue Solutions (filiale du Groupe Bolloré). Outre sa fiabilité, son autonomie et sa résistance à la chaleur, d'autres paramètres ont été analysés durant cette période tels que la maniabilité, l'ergonomie et le confort à bord ainsi que le niveau de sécurité du tracteur.

Laurent Palayer, directeur général de Congo Terminal, se réjouit de cette innovation : « Ce nouveau tracteur co-développé avec Gaussin a démontré ses performances et sa fiabilité en dépit des températures élevées observées à Pointe-Noire. Ce projet est en droite ligne avec notre politique RSE dont un des axes majeurs est la réduction de l'empreinte environnementale de nos activités. Il témoigne aussi de notre volonté de porter l'innovation en Afrique et de contribuer à la transformation logistique du continent ».

S'appuyant sur l'expérience acquise avec le modèle de trente-huit tonnes sur site, Bolloré Ports achèvera avec Gaussin le co-développement de l'APM soixante-quinze tonnes HE d'ici la fin 2018 pour une commercialisation prévue début 2019.

À propos de Congo Terminal
Congo Terminal est concessionnaire du



terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire depuis 2009. Le Groupe a prévu un investissement global de 574 millions d'euros dont 360 millions déjà investis à fin 2017 pour optimiser les capacités du terminal à conteneurs. Ces investissements concernent les travaux d'infrastructures (tirant d'eau à -15m, 36 ha d'aire de stockage, 270 m de quai gagnés sur la mer pour un total de 1500 m linéaires de quais exploitables) et le déploiement de nouveaux systèmes d'information. Plusieurs zones de stockage des conte-

neurs ont été entièrement rénovées et étendues afin de recevoir des volumes plus importants et favoriser la croissance du pays ainsi que de la sous-région. Congo Terminal mène une campagne d'amélioration continue de la qualité de services rendus aux clients matérialisée par l'obtention en 2017 de la certification ISO 9001-2015, la certification de conformité au code ISPS et l'attestation de conformité au concept de Pedestrian Free Yard. L'objectif principal de Congo Terminal est de devenir une véritable plate-forme de transpor-

dement de l'Afrique centrale et la porte d'entrée du bassin du Congo.
www.congo-terminal.net

À propos de Bolloré Ports

Bolloré Ports est un opérateur portuaire disposant de vingt et une concessions portuaires dans le monde dont seize sur le continent africain. Le groupe est le premier opérateur d'infrastructures portuaires en Afrique et un acteur majeur de la manutention portuaire spécialisée en France. Il continue à se développer et à investir dans les pays dans lesquels il est déjà présent ainsi qu'en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine. Son savoir-faire s'articule autour de trois principaux domaines d'expertise : les concessions portuaires, la manutention portuaire et le métier d'agent maritime. Bolloré Ports investit chaque année trois cents millions d'euros en Afrique dans la construction et le développement des infrastructures portuaires qui lui sont confiées afin de répondre aux exigences de ses clients armateurs, importateurs et exportateurs.
www.bolloré-ports.com

Contact presse :
Ghislain Maginot
Mobile : +242 05 775 02 10
ghislain.maginot@congo-terminal.com

Trop cool le school avec Widge

Jusqu'à la rentrée gagne 50.000/heure en activant les forfaits *Widge* et *TéléNaNgai*



everywhere you go

mtncongo.net

***222*4#**



JOURNÉE MONDIALE DU CŒUR

Les infirmiers formés aux notions de l'hypertension artérielle

La session axée sur la pathologie a été organisée, le 28 septembre à Brazzaville, par la Société de cardiologie du Congo, au Centre hospitalier universitaire (CHU), dans le cadre de la célébration de l'événement.

La formation avait pour but de permettre aux infirmiers de renforcer leurs capacités en vue d'une meilleure prise en charge des malades. Elle s'est déroulée sous l'égide du directeur général du CHU de Brazzaville, Jérémie Mouyokani. « Les cardiologues du CHU-B feront le déplacement de Pointe-Noire pour étendre cette formation là-bas, à l'hôpital Adolphe-Sicé », a-t-il indiqué, ajoutant : « Nous ne pouvons que nous en réjouir et souhaiter que cette journée de travail soit très efficace et très fructueuse ».

Cette rencontre a été l'occasion pour les participants d'entendre de vive voix les avancées significatives des différents modèles de techniques en rapport avec l'hypertension artérielle qui se pratiquent actuellement dans d'autres pays. Dans les communications, deux orateurs ont mis en exergue les dangers de cette maladie. Il s'agissait, tour à tour, du Dr



Une vue des participants / (Adiac)

Rog Paterne Bakekolo et du Dr Joseph Makani Bassakouahou.

En effet, selon un rapport publié à partir d'une analyse des données statistiques couvrant la période des années 2000, environ neuf cent soixante-douze millions d'hypertendus étaient recensés à travers le monde. L'hypertension artérielle est devenue un problème de santé publique qui tue chaque jour plus d'un Congolais. Dans le pays, une personne sur trois est hypertendue. Le taux de fréquentation au service de cardiologie du CHU-B est de 42%, ont fait savoir les intervenants. Ils ont révélé qu'une enquête domiciliaire réalisée en 2004 indique que le taux de prévalence de cette maladie à Brazzaville est de 32,5%. Cette enquête avait concerné à l'époque deux mille cent personnes dont l'âge varie entre 25 et 65 ans.

Parmi les causes de cette maladie, l'on note le stress, l'obésité, la consommation abusive du tabac, des boissons alcoolisées, le taux de cholestérol élevé, le diabète.

Guillaume Ondzé

MISSION DE PAIX EN CENTRAFRIQUE

Des gendarmes et policiers congolais en route bientôt pour Bangui

L'Unité de police constituée (UPC) de près de deux cents éléments va quitter Brazzaville, ce 2 octobre, a-t-on appris au cours de la cérémonie organisée pour la circonstance, le 28 septembre à l'École nationale de la gendarmerie, sous la présidence du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, qui avait à ses côtés son collègue de la Défense, Charles Richard Mondjo.



Un défilé militaire / (Adiac)

Le contingent de policiers et gendarmes qui sera déployé dans la ville de Bangui, la capitale, et ses environs compte quatorze femmes. Il est placé sous le commandement du commandant de police, Honoré René Tchikaya, dans le cadre de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine.

La cérémonie y relative a été marquée par la remise de fanion et le transfert d'autorité à l'UPC. Dans son discours à cette occasion, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a salué l'évaluation finale du stage faite par les experts des Nations unies qui a été jugé conforme aux standards de cette institution en matière de préparation des troupes. Il a exhorté les éléments à maintenir un niveau élevé de discipline, de tolérance, de patience, de jugement

et de bon sens dans un environnement multiculturel et multinational. « À cet effet, le commandement de l'unité est instruit à n'exercer aucune complaisance. Les moindres faits et actes contraires aux règles devront être signalés à la hiérarchie. Ils seront sanctionnés sans délai », a averti Raymond Zéphirin Mboulou.

Le commandant du contingent, Honoré René Tchikaya, a pour sa part assuré : « Nous avons un personnel bien formé. Les moyens ont été accordés par l'Etat pour que cette mission soit accomplie correctement. Tous les chefs nous ont garanti leur soutien, leur assistance, au cas où nous aurions des difficultés ». Il a ajouté que ses hommes et lui ont l'obligation de réussir cette mission car ils partent avec le sentiment de bien faire à Bangui.

Notons que pendant leur formation de six mois, les deux cents éléments retenus ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects, notamment dans des opérations de maintien de la paix et de règlement des conflits ; la formation technique et pratique au maniement des armes ; l'instruction tactique au maintien d'ordre et techniques d'intervention professionnelle ; la sensibilisation au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme ; la connaissance de la gestion du matériel. Ce stage a été essentiellement orienté vers un environnement opérationnel intensif, visant à renforcer les capacités d'engagement et de gestion des pelotons dans une situation susceptible de se dégrader sans délais.

G.O.

LIBYE

Tripoli réclame à l'ONU une mission d'appui à la sécurité

La demande a été formulée devant l'Assemblée générale des Nations unies par le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Siala, sans préciser s'il pensait à une opération de Casques bleus.

Le chef de la diplomatie libyenne a déclaré : « La priorité doit être accordée à la sécurité, à la stabilité ». Il a ajouté : « Cette nécessité doit recevoir l'appui des Nations unies (...). Nous appelons à convertir la Manul, qui est une mission politique spéciale, en une mission d'appui à la sécurité et à la stabilité en Libye ».

Mohamed Siala a saisi cette occasion pour saluer « les efforts de la Manul

sous la houlette de Salamé (l'émissaire de l'ONU, Ndlr) qui ont permis de conclure l'accord sur le cessez-le-feu » récent pour mettre un terme à un mois de combats meurtriers au sud de Tripoli. « Nous appelons les parties concernées

« (...) Nous appelons à convertir la Manul, qui est une mission politique spéciale, en une mission d'appui à la sécurité et à la stabilité en Libye »

à le respecter. Les institutions et les instances juridiques nationales et internationales poursuivront les auteurs de ces attaques tragiques », a-t-il lancé.

La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Depuis lors, le pays est dirigé par deux entités rivales : d'un côté, le gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli et de l'autre, un cabinet parallèle

dans l'est du pays, soutenu par le maréchal Khalifa Haftar, qui est à la tête d'une puissante force armée et d'un parlement élu. Cette situation perdure puisque le GNA, issu d'un accord signé en 2015 sous l'égide de l'ONU, a échoué à mettre en place des forces de sécurité unifiées et continue à s'appuyer sur des milices, pour sa sécurité et celle de la capitale. Ce qui a donné la possibilité aux grandes milices tripolitaines d'infiltrer les institutions politiques et économiques, sans hésiter à sortir l'artillerie lourde pour défendre leurs « acquis ».

Nestor N'Gampoula

RÉFORMES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le gouvernement veut créer deux nouveaux services publics de l'emploi

À la place de l'actuel Onemo (Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre) vont être créés une Agence congolaise pour l'emploi et un Fonds national d'appui à l'emploi et l'apprentissage. Les autorités entendent ainsi résoudre le problème des demandeurs d'emploi.

L'Agence congolaise pour l'emploi s'occupera de la gestion de l'emploi salarié, une sorte d'intermédiaire entre le demandeur et le futur employeur. Quant au Fonds national d'appui à l'emploi et l'apprentissage, il se chargera d'encadrer puis financer l'auto-emploi pour les jeunes porteurs de projet

de création d'entreprise. Cette solution est proposée à l'issue d'une enquête menée récemment à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie par une équipe de professionnels de Pôle emploi, expertise France et de l'Onemo.

L'enquête conjointe, dont le rapport a été présenté le 28 sep-

tembre à Brazzaville, est intervenue à la suite d'une lettre d'intention signée en juin dernier par le ministre congolais de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Antoine Fylla Saint-Eudes, et la ministre française du Travail, Muriel Penicaud.

« Le document signé par les deux ministres repose, d'une part, sur l'échange d'expériences et d'informations en matière d'emploi et de forma-

tion professionnelle et, d'autre part, sur la formation et l'assistance technique », a précisé le directeur général de l'Onemo, André Nyanga Elenga.

Créé depuis 1985 sur les cendres des bureaux de placement, l'Onemo est critiqué pour ses méthodes de travail jugées inefficaces. Ses résultats en matière de fourniture d'information sur le marché du travail, d'accompagnement des diplômés sans emploi et de régulation du marché de l'emploi n'ont

pas convaincu les enquêteurs. Dans le nouveau dispositif du marché de travail, un accent devrait être mis sur la production des statistiques de l'emploi. « Les textes qui régissent l'Onemo sont devenus obsolètes, ce qui justifie la réforme (...) La production des données statistiques sur l'emploi, le chômage, c'est la mission fondamentale de l'Agence congolaise pour l'emploi », a assuré André Nyanga Elenga.

Fiacre Kombo

RENTÉE SCOLAIRE 2018-2019

Des enseignants présents en grand nombre mais moins d'élèves

Le premier jour de la rentrée des classes à Brazzaville a été marqué par une présence massive d'enseignants alors que de nombreux apprenants traînent encore le pas.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a assisté à 8 h à la levée des couleurs à l'école Joseph-Nkéoua, dans le 2^e arrondissement de Brazzaville, Bacongo, pense que les échos du premier jour augurent de bonnes perspectives. « La rentrée scolaire a lieu timidement parce que les élèves n'ont pas répondu aussi nombreux que nous le pensions mais nous avons quand même un bon nombre d'élèves qui sont bien arrivés. Ce qui nous rassure, c'est la présence massive des enseignants, dont le taux varie entre 80 et 85% », a déclaré le ministre en matinée.

Après Joseph-Nkéoua, le ministre en charge de l'Enseignement général s'est ensuite rendu au complexe scolaire la Clé Phénix (école privée) et au lycée Chaminade, à Poto-Poto, avant de confier la mission à son directeur de cabinet, Adolphe Mbou-Maba.

« Nous comprenons ce que les parents ont dû éprouver comme difficultés, cela est possible. Nous savons aussi que les élèves parfois traînent un peu le pas. Nous sommes passés un peu très tôt, nous pouvons supposer que d'ici à la fin de la journée ou de la semaine, tous les élèves qui ne pensaient pas que la rentrée serait effective aujourd'hui vont se mobiliser pour se rendre à l'école », a poursuivi Anatole Collinet Makosso.

Une reprise effective au lycée Mafouta

Poursuivant cette visite de terrain, le directeur de cabinet s'est rendu au Complexe scolaire Révolution/Gampo-Olilou, à Ouenzé, au CEG de la Liberté à Talangaï, au lycée Thomas-Sankara à Djiri et au CEG/lycée Sébastien-Mafouta, à Madibou. Ainsi, partout où Adolphe Mbou-Maba est passé avec sa délégation, la réalité a varié d'un établissement à un autre. Si à Ouenzé, Talangaï et Djiri, la réalité n'a pas été loin de celle constatée par le ministre en matinée, à Madibou la mobilisation a été effective du côté des élèves surtout en début d'après-midi. Les parents d'élèves ont justifié cette présence massive par des séances de sensibilisation organisées à la veille de la rentrée scolaire.

Une nouvelle année, de nouvelles mesures

Partout où le ministre est passé, il a informé les élèves des nouvelles mesures prises pour cette nouvelle année. Ainsi, l'élève qui aura une moyenne égale ou inférieure à 6 au collège ou au lycée sera rétrogradé. Pour les élèves des écoles primaires, la barre se situe entre 3 et 4 de moyenne. Quant aux candidats aux examens d'Etat, ils pourront ne pas passer leur baccalauréat ou Brevet d'études du premier cycle (BEPC). « Nous supposons que l'enfant qui aura fait moins de 6 de moyenne au premier trimestre s'agissant du collège et du lycée, et de 4 de moyenne quant à l'école primaire, n'a

pas encore bien assimilé ses notions. Cela ne vaut pas la peine de le garder dans la même classe ou de le laisser passer en classe supérieure comme les parents ont pris l'habitude de se mettre réellement au service de cet enfant. Par amour de l'enfant, il faut le ramener à la classe qui correspond à son niveau réel », a annoncé le ministre.

Toutefois, un enfant qui a obtenu une telle moyenne pourrait bénéficier d'une première chance de poursuivre ses études jusqu'aux 2^e et 3^e trimestres, à condition que ses parents et lui-même réussissent à convaincre les responsables de l'établissement.

« A partir de ce moment, si l'on n'a pas senti l'évolution dans le travail de l'enfant, le point de vue des parents et de l'enfant ne comptera plus, ce sera celui du conseil d'administration de l'établissement qui décidera de renvoyer l'enfant à la classe inférieure pour l'année prochaine. Pour ceux qui sont en classe d'examen, si les résultats des deux premiers trimestres ne sont pas confortés par ceux de l'examen blanc (BEPC et Bac), ils ne seront pas présentés comme candidats », a averti Anatole Collinet Makosso, rappelant que ces dispositions sont prises dans l'intérêt des enfants.

Pour la réussite de l'année scolaire 2018-2019, le ministre a indiqué que l'ensemble de la communauté éducative s'était mis d'accord sur un pacte républicain de solidarité au service de l'école.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La rentrée scolaire marquée par l'effectivité du personnel enseignant

La rentrée des classes a débuté, le 1er octobre à Brazzaville, avec une forte mobilisation du corps enseignant dans les écoles mais l'engouement des apprenants n'a pas été au rendez-vous.



Le ministre Nicéphore Antoine Fylla Saint-Eudes, en compagnie des enquêteurs/Adiac

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a effectué une visite des lycées de la capitale pour constater l'effectivité de la rentrée des classes.

« C'est la rentrée des classes. Il y a bel et bien des élèves dans les salles de classe. Les enseignants ont bien commencé à dispenser des cours », a expliqué Parfait Séraphin Boro, proviseur au lycée technique commercial, 1^{er}-mai.

Peu d'élèves dans les salles de classe. Certains lycéens n'ont pas répondu à l'appel à la rentrée scolaire, estimant qu'elle ne serait pas effective. « La rentrée est effective, on est content. Les cours ont également commencé mais il y a encore peu d'élèves, parce que c'est le premier jour et la première semaine. Ceux qui sont encore chez eux doivent venir car l'examen se prépare dès le premier jour », a lancé Jardel Chance Mpassi Yaba, élève en classe terminale, série F 3, au lycée industriel 1^{er}-mai.

Lors de cette ronde, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a remis au personnel enseignant du matériel technique et des kits afin de les encourager. Il s'est, par ailleurs, félicité du port de la tenue scolaire par les lycéens.

« Les apprenants sont à l'école et les cours ont réellement démarré, on peut se dire que les instructions du chef du gouvernement, Premier ministre, sont respectées. Le reste en matière de gestion logistique, en termes d'équipement et de matières d'œuvres sera géré », a déclaré le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Par voie de presse, le ministre a également assuré l'opinion nationale et internationale de la reprise concrète des enseignements dans les lycées pendant cette rentrée des classes. « Les coups de fil téléphoniques que j'ai reçus de l'intérieur font également écho du même niveau d'engouement, c'est-à-dire de la reprise réelle des cours. Je ne peux que me satisfaire de cette première étape », a-t-il indiqué.

Fortuné Ibara

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Les deux tickets pour la finale mis en jeu dès ce mardi

Primeiro de Agosto-Espérance de Tunis puis Al Ahly-Entente sportive de Sétif (ESS) : telles sont les affiches des demi-finales de la compétition dont la manche aller se dispute ce 2 octobre.

Après avoir atteint le dernier carré, les quatre clubs disputent les deux places pour la finale. Le club angolais de Primeiro, le seul qui n'a pas encore remporté ce trophée, affronte l'Espérance de Tunis, vingt ans après avoir perdu la finale de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe (l'actuelle Coupe de la Confédération) en 1998.

Les Angolais s'étaient inclinés (1-3) à Tunis, avant de concéder un nul de (1-1) à domicile. Après avoir sorti le Tout puissant Mazembe, Primeiro d'Agosto est déterminé à barrer également la route à un autre géant du football africain. L'Espérance de Tunis, rappelons-le, a remporté la Ligue des champions en 1994 et 2001. Elle a échoué trois fois en finale (1999, 2000 et 2010). L'autre demi-finale mettra aux prises deux équipes qui se connaissent aussi bien. Al Ahly du Caire et l'Entente sportive de Sétif (ESS) se sont déjà affrontés à trois reprises. Le bilan est à l'avantage des Algériens. L'ESS avait battu Al Ahly en super coupe d'Afrique en 2015 aux tirs au but (6-5), après un score de 1-1 au temps réglementaire. En 1988, lors

de la Coupe d'Afrique des clubs champions, l'actuelle Ligue des champions, Sétif avait pris le meilleur sur le club égyptien (2-0), avant de perdre le retour sur ce score identique puis s'imposer une fois de plus aux tirs au but (4-2). L'histoire va-t-elle se répéter ? A cette étape, le national du Caire n'a qu'une seule obsession : gagner son neuvième titre, après 1982, 1987, 2001, 2005, 2006, 2008, 2012 et 2013, devant l'ESS qui l'a déjà fait à deux reprises (1988 et 2014).

Coupe africaine de la Confédération : Al Masry-Vita club, une demi-finale inédite.

Les deux équipes vont se rencontrer, le mercredi, pour la première fois de leur histoire. Une aubaine pour l'AS Vita club de Kinshasa qui court derrière son premier trophée à la Coupe africaine de la Confédération (C2). L'équipe kinoise a certes été vainqueur de la Ligue des champions en 1973 mais a perdu deux finales en 1981 et 2014. Elle n'a jamais gagné la C2, peut-être cette saison devant un adversaire qui

n'a aucun trophée continental majeur. La seconde affiche opposera le club nigérian d'Enyimba au marocain de Raja de Casablanca.

Nanti de ses trois Ligues des champions (1989, 1997 et 1999) et une C2 en 2003, le Raja de Casablanca et Enyimba FC du Nigeria, deux fois vainqueur de la Ligue des champions (2003 et 2004) et deux fois vainqueur de la Super coupe (2004 et 2005) sont les deux favoris qui s'affrontent en demi-finale. Leur quatre dernières confrontations ont tourné à l'avantage des Nigerians.

Le 14 août 2011, lors de la phase de poules de la Ligue des champions, Enyimba avait dominé le Raja (2-0) avant de concéder le match nul (0-0), le 26 août de la même année. En 2005 dans la même compétition, le Raja avait battu, le 23 juillet, Enyimba (1-0) avant de s'incliner au retour, le 7 août (0-2). Qu'en sera-t-il pour les deux prochaines confrontations ? Les matches retour des demi-finales se disputeront le 23 octobre, pour la Ligue des champions et le 24, du même mois pour la C2.

James Golden Eloué

MUSIQUE

L'album «La sève» de Zaïko Langa-Langa bientôt disponible



Le groupe Zaïko Langa Langa sur scène

L'information a été donnée par le point-focal du groupe à Brazzaville, Aimé Dorian Makiza.

Les mélomanes et fidèles de la bonne musique de l'orchestre Zaïko Langa-Langa auront droit, dans si peu de temps, au nouvel album dénommé « La sève ». Cet opus sera disponible en octobre sur le marché phonographique. C'est un album de treize titres qui vient étancher la soif de beaucoup de fanatiques de l'orchestre, après le dernier paru depuis le 6 août 2011.

Bruno Okokana

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

COMMUNIQUÉ

La Direction de la compagnie Aérienne ASKY invite, Mlle Kinouimba M. Nelly Léthicia, numero matricule 10666, agent-comptoir à Brazzaville, en congé du 20 août au 23 septembre 2018, à rejoindre dans les 48 h de la présente publication, son poste qu'elle a abandonné depuis le 24 septembre 2018.

Faute de quoi, elle sera considérée comme démissionnaire.

La Direction générale

NÉCROLOGIE

M. Hollat, Mme Valérie Moukoko et la famille Batchi Pierre François ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur regretté épouse, mère, sœur, tante et grande mère Mme Hollat née Mayindza Cécile, survenu le vendredi 28 septembre 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n° 1991, rue Bangou Batignolles.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Azerbaïdjan, 6^e journée, 1^{re} division

Qarabag l'emporte 2-0 à sabah. Entré à la 83^e, Dzon Delarge a donné une passe décisive à Emeghara.

Sebail prend le bouillon à Neftchi (0-4). Titulaire, Kévin Koumbemba a été remplacé à 0-3, à la 68^e.

Belgique, 4^e journée, 2^e division

L'Union-Saint-Gilloise prend les 3 points à Louvain (3-1) et prend la tête du classement. Niels Bouekou, entré à la 76^e, s'est illustré sur une frappe cadrée à la 82^e.

Ecosse, 7^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Clévid Dikamona est entré à la 84^e lors de la victoire de Heart of Midlothian face à St-Johnstone (2-1). Heart compte désormais 5 points d'avance sur son dauphin, Hibernian.

Première victoire de la saison pour Dundee sur le terrain de Hamilton (2-0). Grâce à un doublé de Karl Madianga, aux 38^e et 93^e. Dundee reste lanterne rouge mais lance enfin sa saison.

Ecosse, 7^e journée, 2^e division

Réduit à dix à la 50^e, Dundee United est sévèrement battu à domicile par Ross County (5-1). Avec Yannick Loemba titulaire.

Espagne, 7^e journée, 2^e division

Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 73^e lors du match nul de Majorque à Lugo (1-1). Les Majorquains sont 8^e avec 11 points.

Israël, 6^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv s'impose 2-0 chez le Maccabi Nazareth. Avec Romaric Etou titulaire.

Yves Pambou Loembet a été averti à la 62^e lors de la victoire de l'Hapoel Petah Tikva sur Iksal (1-0). Le club de l'ancien Nantais, sanctionné de 11 points par l'organe de gestion du foot israélien (pour des salaires non versés lors de la saison précédente), est désormais 15^e avec 0 point (3 victoires, 2 nuls et 1 défaite).

Le Beitar d'Etou est lui 8^e et premier qualifié pour les play-offs avec 7 points.

Pays-Bas, 7^e journée, 2^e division

Cambuur s'incline devant son public face à Roda (0-1). Sans David Sambissa, remplaçant pour la première fois de la saison (4 victoires et 2 nuls).

Espagne, 6^e journée, 3^e division, groupe 3

Titulaire, Yhoan Andzouana a été remplacé à la 74^e mn lors du match nul de Peralada à Ontiyent. Avec cinq points, la réserve de Girona reste enlisée en bas de tableau.

Espagne, 6^e journée, 3^e division, groupe 4

Linense partage les points avec la réserve de Séville (1-1). Baron Kibamba a été buteur et expulsé lors de ce match.

Roumanie, 10^e journée, 1^{re} division

Hermannstadt chute à domicile face au Steaua Bucarest (1-3). Juvhel Tsoumou est entré à la 69^e mn, alors que le score



Première titularisation pour Dieu-Faitout Maouassa, à la peine face au MHSC de Delort (AFP)

était acquis. Après cette défaite face au leader, le promu est avant-dernier avec sept points. Réduit à dix à la 34^e mn, l'Astra Giurgiu finit par s'incliner sur le terrain de Viitorul (0-1 à la 92^e mn). Sous les yeux de Dylan Bahamboula, resté sur le banc. Il s'agit de la première défaite de la saison en championnat de l'Astra, deuxième avec dix-sept points (quatre succès, cinq nuls, une défaite). Rappelons que l'ancien Monégasque est sorti dès la 32^e mn, jeudi dernier, en Coupe de Roumanie.

Suède, 24^e journée, 3^e division

Encore une victoire pour Vasteras, tombeur de Sollentuna (1-0). Sans Ravy Tsouka Dozi, blessé.

Suisse, 9^e journée, 2^e division Sans Igor Nganga, resté sur le banc face à son ancien club, Lausanne est tenu en échec par Wil (2-2) et compte désormais deux points de retard face à son adversaire, leader avec dix-huit points.

Turquie, 7^e journée, 1^{re} division

Sans Delvin Ndinga, aux soins (genou), Sivasspor bat Bursaspor 2-0 (doublé de Robinho). Ankaragücü et Thievy Bifouma joueront, eux, ce lundi soir face à Antalyaspor.

Turquie, 2^e division

En litige avec Elazigpsor, Rahavi Kifoueti devrait quitter prochainement la formation turque.

Espagne, 6^e journée, 3^e division, groupe 3

Titulaire, Yhoan Andzouana a été remplacé à la 74^e mn lors du match nul de Peralada à Ontiyent. Avec cinq points, la réserve de Girona reste enlisée en bas de tableau.

Espagne, 6^e journée, 3^e division, groupe 4

Linense partage les points avec la réserve de Séville (1-1) avec Baron Kibamba, titulaire. Le Balompédica est 9^e avec neuf points.

Roumanie, 10^e journée, 1^{re} division

Hermannstadt chute à domicile face au Steaua Bucarest (1-3). Juvhel Tsoumou est entré à la 69^e mn, alors que le score était acquis. Après cette défaite face au leader, le promu est avant-dernier avec sept points. Réduit à dix à la 34^e mn, l'Astra Giurgiu finit par s'incliner sur le terrain de Viitorul (0-1 à la 92^e mn). Sous les yeux de Dylan Bahamboula, resté sur le banc. Il s'agit de la première défaite de la saison en championnat de l'Astra, deuxième avec dix-sept points (quatre succès, cinq nuls, une défaite). Rappelons que l'ancien Monégasque est sorti dès la 32^e mn, jeudi dernier, en Coupe de Roumanie.

Suède, 24^e journée, 3^e division

Encore une victoire pour Vasteras, tombeur de Sollentuna (1-0). Sans Ravy Tsouka Dozi, blessé.

Suisse, 9^e journée, 2^e division

Sans Igor Nganga, resté sur le banc face à son ancien club, Lausanne est tenu en échec par Wil (2-2) et compte désormais deux points de retard face à son adversaire, leader avec dix-huit points.

Turquie, 7^e journée, 1^{re} division

Sans Delvin Ndinga, aux soins (genou), Sivasspor bat Bursaspor 2-0 (doublé de Robinho). Ankaragücü et Thievy Bifouma joueront, eux, ce lundi soir face à

Antalyaspor.

Turquie, 2^e division

En litige avec Elazigpsor, Rahavi Kifoueti devrait quitter prochainement la formation turque.

Ligue 1, 8^e journée

Sans briller, Caen fait l'essentiel : prendre trois points contre Amiens (1-0). Dans les buts, Brice Samba s'est ennuyé pendant de longues minutes, jusqu'à ce tir lointain de Gnahoré, bien détourné par l'ancien Havrais (63^e). Décisif à la 87^e mn sur une tête de Konaté.

Prince Oniangué, porteur du brassard, a tenu le milieu. Actif, il a amené l'exclusion de Gnahoré (tacle par derrière à la 25^e mn et pied haut à la 69^e).

Nîmes sombre dans le derby face à Montpellier (0-3). Dieu-Faitout Maouassa, titulaire au poste de latéral gauche (davantage utilisé sur les ailes depuis plusieurs mois), a souffert face à Aguilar. Plus à son avantage offensivement, malgré un duel perdu face au portier adverse. Une première titularisation difficile pour l'ancien Nancéien, prêté à Nîmes par Rennes.

Sans Fodé Doré, non convoqué, Angers est battu à Jean-Bouin par Guingamp (1-1).

Arnold Bouka Moutou n'était pas dans le groupe de Dijon, corrigé par Strasbourg (0-3).

Vendredi soir, Monaco a subi la loi de Saint-Etienne (0-2). Sans Jordi Mboula, resté sur le banc. Notons la passe décisive de Yann Mvila.

Ligue 2, 9^e journée

Samedi, Le Havre s'imposait à Metz (1-0). Si Fernand Mayembo était resté sur le banc, Bevic Moussiti Oko était entré à la 83^e mn.

Camille Delourme



Karl Madianga, artisan du premier succès de Dundee, est félicité par son entraîneur (DR)

SENSIBILISATION AUX VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET FILLES

Azur développement dresse le bilan de son action dans la capitale économique

Une séance de travail a réuni, le 28 septembre à Pointe-Noire, les différents acteurs et parties prenantes au projet «Renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et femmes congolaises».

La réunion de coordination des différents acteurs et parties prenantes à l'action dirigée par Aubin Djondo-Kendé, directeur départemental des Droits humains et libertés fondamentales de Pointe-Noire, a permis de présenter le rapport sur les activités réalisées, les difficultés rencontrées et les cas de violences reçus par les guichets uniques en 2017 et au premier semestre de l'année en cours. La sollicitation d'un soutien auprès des autorités administratives et autres parties prenantes ainsi que la réflexion sur des cas de violences les plus préoccupants nécessitant des réponses appropriées ont fait également partie des points soulevés lors de cette concertation.

En effet, depuis février 2017, les ONG Actions de solidarité internationale et Azur développement, en partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la



La photo de famille après la réunion de concertation / Adiac

femme au développement, avec l'appui financier de l'Union européenne, ont mis en œuvre un projet de prise en charge des femmes et enfants victimes de violences. Cette prise en charge est faite à travers des guichets uniques d'assistance aux femmes et enfants victimes de violences installés à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ces structures permettent aux femmes et enfants victimes de violences d'avoir accès à la prise

en charge médicale, psychologique, juridique et judiciaire, en étroite collaboration avec la police, la gendarmerie, les centres de santé et le tribunal. Un an après la mise en œuvre de ce projet, les résultats encourageants enregistrés montrent qu'il y a augmentation du nombre des victimes qui utilisent les services du guichet unique, acceptent de porter plainte et d'être suivies psychologiquement. Toutefois,

certains cas de violences préoccupants, exposés par Elodie Matangana, animatrice principale du guichet unique, restent à ce jour sans réponse. C'est le cas des jeunes filles violées par des parents proches, entraînant parfois des grossesses; de viol commis par des mineurs ou de viol sur mineures rendues enceintes.

En dépit des progrès réalisés, les défis à relever sont immenses (faiblesses institutionnelles et

juridiques, le poids de la tradition et de la culture, la pauvreté, etc., Aubin Djondo-Kendé. Il se satisfait toutefois du véritable engouement de tous les acteurs et même des synergies qui sont en train d'être mises en place. Une conjugaison d'efforts qui a permis d'être en phase avec le niveau d'information par rapport à la mise en œuvre du projet et d'y apporter des réponses appropriées aux difficultés rencontrées dans la prise en charge des femmes et enfants victimes de violences (sexuelles, physiques, psychologiques, économiques). Après un an de mise en œuvre de ce projet, les différents acteurs et parties prenantes, conscients de la tâche difficile à venir, ont pris l'engagement d'intensifier les sensibilisations et encourager les victimes de violences à poursuivre leurs procédures au tribunal. Des actions de plaidoyer doivent également être menées de manière à obtenir l'implication de toutes les parties prenantes pour plus de résultats. La lutte contre l'impunité des auteurs de violences, afin de réduire considérablement le nombre des cas fondés sur le genre, est aussi leur cheval de bataille.

Hervé Brice Mampouya

RENTÉE SCOLAIRE

Le préfet et le maire lancent la nouvelle année scolaire à Pointe-Noire

Alexandre Honoré Paka et Jean François Kando ont donné, le 1er octobre, le coup d'envoi du démarrage officiel des cours dans la ville océane, au titre de l'année 2018-2019.

Finies les vacances, l'heure de la rentrée scolaire a sonné dans toute l'étendue du territoire national. Après trois mois de pause, les élèves ont repris le chemin de l'école dans la ville

océane. Quelques larmes pour les plus petits mais surtout de la joie pour les plus grands de retrouver les amis. Toutes les mesures ont été mises en place par le ministère

de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation pour permettre une bonne rentrée scolaire. Le personnel administratif et le corps enseignant ont répondu présents pour accueillir les élèves tôt le matin.

Afin de démarrer l'année scolaire de la meilleure des manières, le préfet de la ville et le député-maire ont sillonné plusieurs établissements et lancé officiellement la rentrée des classes.

Au lycées Victo- Augagneur et Poaty-Bernard, tout comme à l'école 30-mars et dans bien d'autres établissements scolaires qu'ils ont pu visiter, les deux autorités départementales en ont constaté l'effectivité de la rentrée scolaire.

La présence des élèves et surtout celle des enseignants qui ont démarré les premiers cours ont rassuré les deux autorités de la reprise effective des classes. Elles ont profité pour prodiguer quelques

conseils d'assiduité et de bonne conduite aux apprenants, afin de les mettre déjà dans le bain.

Il faut dire que le premier jour de la rentrée des classes est un rendez-vous important pour les enfants. Il s'agit là d'une suite de grandes découvertes teintées d'appréhension: première école, première classe et première rencontre pour le nouveau avec celui ou celle qui va l'accompagner tout au long de l'année scolaire, à savoir le maître ou la maîtresse.

Pendant cette journée, de nombreux enfants ont répondu présents dans des écoles, ces lieux qui deviendront dans quelques jours privilégiés pour nouer des liens avec de nouveaux camarades, notamment au moment de la récréation et des premiers jeux.

Hugues Prosper Mabonzo



Les élèves le premier jour de la rentrée des classes / DR

DESCENTE PARLEMENTAIRE

Roland Bouiti Viaudo s'entretient avec ses mandants

Le député de la circonscription unique de Loango a rencontré sa base, le 29 septembre, pour lui rendre compte des travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée nationale.

Roland Bouiti Viaudo a édifié ses électeurs sur les affaires examinées et adoptées par les députés au cours de la troisième session ordinaire de la chambre basse du parlement, notamment le projet de loi portant approbation du Plan national de développement (PND) 2018-2022 ; l'orientation du budget de l'Etat exercice 2019 ; la loi n° 21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains en République du Congo et autres.

L'élu de Loango a longuement expliqué à son auditoire l'importance du PND pour le développement socio-économique du Congo. Il a, en outre, exhorté ses mandants à se conformer désormais à la nouvelle loi foncière pour toutes les opérations de vente ou d'achat des terres et des terrains dans leurs localités. « La vente des terres a longtemps suscité divers conflits au Kouilou, en général, et dans notre circonscription, en particulier. Ainsi, pour éviter désormais les querelles entre les différentes familles

terriennes elles-mêmes, entre les acquéreurs ou entre ces familles et les acquéreurs ; vous devez désormais vous conformer aux dispositions de cette nouvelle loi n°21-2018 du 13 juin, fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains en République du Congo », a signifié Roland Bouiti Viaudo. En vue d'une meilleure vulgarisation de ce texte, il a distribué à ses mandants quelques exemplaires

Ainsi, pour éviter désormais les querelles entre les différentes familles terriennes elles-mêmes, entre les acquéreurs ou entre ces familles et les acquéreurs ; vous devez désormais vous conformer aux dispositions de cette nouvelle loi n°21-2018 du 13 juin, fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains en République du Congo »

Le député a aussi profité de sa descente pour offrir un don composé d'une ambulance et de quelques produits pharmaceutiques au Centre de santé intégré (CSI) du village Mongo-Tandou. Un geste qui a été salué par Henri Tchicaya et Isabelle Nzin-



Le député Roland Bouiti Viaudo s'adressant à ses mandants/Adiac

ga Paka, respectivement chef de ce village et responsable du CSI. « Le député Roland Bouiti Viaudo n'est pas à son premier geste à travers les villages de cette circonscription en général et particulièrement au village Mongo-Tandou. Ce don succède à d'autres qu'il a déjà offert par le passé. Il s'agit, par exemple, de la construction du centre intégré, du forage d'eau potable et de

l'école primaire de Mongo-Tandou », ont-ils indiqué.

Pendant sa descente, Roland Bouiti Viaudo a échangé avec les habitants des villages Nkoungou, Mongo-Tandou et Tchingoli. Un numéro de téléphone a été rendu disponible aux habitants de ces villages pour des éventuelles urgences de santé nécessitant l'intervention de l'ambulance.

Faustin Akono

LOISIRS

Les ateliers-vacances du CCE se terminent en beauté

Après trois mois d'intenses activités, la 21^e édition des ateliers-vacances organisée par le Cercle culturel pour enfants (CCE) a pris fin le 29 septembre par des activités ludiques et des spectacles vivants.

C'est en 1997 que le CCE a initié les ateliers vacances pour occuper les enfants par des activités saines. Cette année, les enfants ont été à l'école du théâtre, du conte, de la musique (flûte, chant et guitare), de la percussion, de la photographie, du dessin, de la gymnastique, du tricotage, du bricolage et de la cordonnerie. Les visites guidées, les causeries-débats, l'excursion, les jeux, les projections de films, la lecture ont meublé le calendrier des réjouissances enfantines.

Pour ce faire, de nombreux animateurs et personnes ressources ont apporté leur savoir-faire aux enfants. Roslan en flûte, Mboka studio en photo, Samuel Matoko en dessin,



Les enfants du CCE exécutant un numéro de percussion/Adiac

Marlène en gymnastique, Bata à la guitare, Barchaland au chant, Jules Le vent en cordonnerie, Tata Bouesso et Ma-

rie Bodar en conte, Maya Pouliguen en tricotage et Patrick Bantsimba à la percussion. Ainsi, devant le public, les en-

fants ont fait la démonstration pratique des enseignements appris pendant les trois mois des vacances, sous les yeux du

public ébahi.

Cette année, les ateliers vacances ont été aussi itinérants. Au siège du Samu Social Pointe-Noire et à celui du Groupe scolaire Les Mages, les enfants se sont produits sans oublier le spectacle de reconnaissance livré au domicile de l'éditrice Anne-Marie Kibongui, pour ses louables services rendus au CCE.

La prestation des flûtistes, l'exécution des mouvements gymniques, des accords de guitare, du conte Nduenga, de la pièce Tourbillon et de la percussion ont agrémenté l'activité.

C'est une prouesse que réalise chaque année le CCE en organisant cette activité, rendue possible en 2018 grâce à l'apport et à l'appui de Jean-Pierre Bouleké, Renatura, l'Institut français du Congo, l'association Yidika, le Cepac, Christian Ouyssika, Jean-Marie Damba, M. Zam, Justy Services, Espace 2us chez Maman Nina et secrétariat Video 45.

Hervé Brice Mampouya

DIPLOMATIE

Melania Trump en Afrique pour un voyage d'une semaine

L'épouse du président américain a entamé sa visite, le 1^{er} octobre, à Accra, au Ghana, avant de se rendre au Malawi, au Kenya et en Egypte.

C'est la première fois de sa vie que l'ex-mannequin d'origine slovène a posé le pied sur le continent africain. Ce déplacement avait été annoncé par elle-même, lors d'une réception des conjointes des dirigeants présents à New York pour l'Assemblée générale annuelle de l'ONU. « Le 1^{er} octobre marquera le premier jour de ma visite en solo dans quatre pays d'Afrique magnifiques et très différents », avait indiqué Melania Trump, précisant que ce grand voyage est dédié à la cause du bien-être des enfants.

S'agissant du choix des quatre pays, elle avait dit qu'il découlait du fait que ces Etats avaient travaillé avec l'Agence américaine pour le développement (Usaid) afin d'aider les enfants. « Je suis si fière du travail de cette administration, via l'Usaid et d'autres moyens », avait-t-elle commenté, ajoutant que ce voyage lui

permettra de mettre l'accent précisément sur les soins aux nouveau-nés et l'éducation. « Que ce soit pour l'éducation, la dépendance des drogues, la faim, la sécurité sur internet, les intimidations, la pauvreté ou les maladies, ce sont trop souvent les enfants qui sont les premières victimes dans le monde », avait poursuivi l'ex-mannequin de 48 ans, qui s'exprimait en présence des Premières dames du Ghana, du Kenya et du Malawi.

Le voyage en solo de Melania Trump qui est une mission de promotion de la protection de l'enfance n'est pas le premier du genre. Elle avait déjà voyagé sans son mari en septembre 2017 et s'était alors rendue à Toronto, où elle avait rencontré le prince Harry et assisté à l'ouverture des jeux qu'il organise pour les anciens combattants blessés ou handicapés. Elle a aussi participé à plusieurs déplacements à l'étran-



Melania Trump, l'épouse du président américain (DR)

ger avec son époux. Quant à Donald Trump, il n'est pas encore allé en Afrique depuis son arrivée à la Maison-Blanche en janvier 2017 mais avait reçu, en août dernier à Washington, avec Melania, le président kenyan, Uhuru Kenyatta, et sa femme.

Pour Stephanie Grisham, porte-parole de la « First Lady », cette visite « diplomatique et humanitaire » est effectivement l'occasion pour Melania Trump de mettre l'accent sur les enfants. « Elle ne

part pas en voyage commandé. C'est son voyage, son initiative », a-t-elle expliqué.

Plusieurs analystes pensent que le milliardaire républicain hésite de se rendre en Afrique pour avoir par le passé dénoncé, selon des médias américains, l'immigration en provenance de « pays de merde ». Une allusion qui renvoyait notamment à des pays africains et qui avait fait polémique à travers le monde.

Le voyage de Melania Trump en Afrique avait déjà été

précédemment évoqué par le patron de la Maison-Blanche devant des journalistes. « Elle va faire un grand voyage en Afrique. Nous aimons tous les deux l'Afrique. L'Afrique est si belle. Le plus bel endroit du monde à de nombreux égards », avait-il lancé.

Notons que chaque Première dame des Etats-Unis a visité l'Afrique. Laura Bush a effectué sept voyages dans le continent et fait des programmes de promotion de la santé en Afrique, en particulier lors du deuxième mandat de son mari. Quant à Michelle Obama, elle s'y était rendue deux fois sans son mari, en 2011 en Afrique du Sud ainsi qu'au Botswana, et en 2016 au Maroc et au Liberia, accompagnée de ses filles. En tant que Première dame, Hillary Clinton avait fait aussi deux voyages en Afrique avec sa fille adolescente. Elle avait fait des escales au Sénégal, en Afrique du Sud, au Zimbabwe, en Tanzanie, en Ouganda, en Érythrée, au Maroc et en Tunisie.

Nestor N'Gampoula

ARRÊT SUR IMAGE



L'artiste franco ivoirien Mokobe, accompagné d'une forte délégation d'artistes et de la directrice déléguée de l'Institut français du Congo, a visité, le lundi 1^{er} octobre 2018, la galerie du Bassin du Congo.

Marie Audigier a écrit dans le livre d'or « la qualité des pièces est exceptionnelle. Bravo pour votre magnifique travail de conservation du patrimoine africain, merci. »